

Ce Saint Julien regroupe les résumés des 2 derniers conseils municipaux.

Election 4e adjoint

Comme cela avait été évoqué au début du mandat, il est proposé de nommer un 4ème adjoint.

Valérie GUIRAL est élue à l'unanimité au poste de 4ème adjoint délégué aux affaires scolaires

Elle aura notamment les fonctions suivantes :

- Adjoint aux affaires scolaires / petite enfance,
- Suivi fonctionnement école (participation aux conseils d'école),
- Lien avec l'Association des Parents d'élèves (APE) pour l'organisation de la cantine scolaire
- Organisation / gestion des temps périscolaires
- Lien avec l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) de Bessenay pour le centre de loisirs extra-scolaire.

Délibération 1 : Création du nombre d'adjoints (passage de 3 à 4)

Délibération 2 : Indemnités de fonction des élus communaux

Procès-verbal de l'élection d'un adjoint

Mise à jour du tableau du conseil municipal

Arrêté du Maire : délégation de fonctions au 4eme adjoint

Point finance

À la suite d'une erreur dans l'affectation du résultat (indiquée en rouge), il est nécessaire de prévoir un Budget Supplémentaire pour effectuer les modifications nécessaires aux rééquilibrages du budget communal.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	391 772,62 €	61 993,98 €
Recettes	432 818,89 €	86 813,78 €
Résultat 2021	41 046,27 €	24 819,80 €
Report résultat clôture N-1	86 798,66 €	-32 233,94 €
Restes à réaliser		4 242,83 €
RESULTAT CORRIGE DE CLOTURE EXERCICE 2021	127 844,93 €	-3 171,31 €

Délibération 3 : Affectation du résultat 2021 Commune

Délibération 4 : Budget Supplémentaire 2022 Commune

La trésorerie de Tarare a signalé à la commune une légère erreur dans le budget annexe photovoltaïque qu'il convient de corriger par une décision modificative. En effet, la prévision budgétaire des dépenses imprévues de fonctionnement ne doit pas dépasser 7.5% du total des dépenses réelles de la section de fonctionnement.

Il est donc proposé au conseil les mouvements de crédits suivant :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 64112 : Personnel non statutaire		127.28 €
TOTAL D 012 : Charg. pers. et frais assimilés		127.28 €
D 022 : Dépenses imprévues (fonct.)	127.28 €	
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct	127.28 €	

Compte-rendu du Conseil Municipal

24 Mai 2022
Début à 20h00

Présents (12/15) : Florent CHIRAT, Cédric BLANC, Marie-Charlotte CHAMFRAY ; Solange PEYLABOUD ; Alain FARJOT ; Valérie GUIRAL ; Freddy GOUTTE ; Romain VERNY ; Aurélie BOUVY ; Gaëlle GUINET ; Baptiste DELORME ; Thierry VANEL

Absente excusée : Sylvie CARRET ; Bertrand GIROUD ; Cyrille GOUTTE

Secrétaire de séance : Alain FARJOT

Pour recevoir la version mail :

cominfo@saintjulienurbibost.fr

Site internet du village

www.saintjulienurbibost.fr

Page Facebook



facebook.com/saintjulienurbibost



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

Délibération 5 : Décision modificative n°1 Budget annexe photovoltaïque

Enfin, le Comptable Public demande une délibération précisant les principales caractéristiques des dépenses qui seront imputées sur le compte 6232 « fêtes et cérémonies ». Il est donc proposé au conseil municipal de préciser les dépenses qui dépendront de cet article. D'une manière générale, il s'agira principalement de l'ensemble des biens et services, objets et denrées divers ayant trait aux fêtes et cérémonies, animations municipales tels que les cérémonies officielles et inaugurations, les repas des aînés, les vœux de nouvelle année.

Délibération 6 : Dépenses Fêtes et cérémonies

CLECT

Monsieur le Maire explique succinctement le rapport transmis par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) du Pays de l'Arbresle au sujet du transfert de la compétence mobilité. La commission conclut qu'aucune charge n'est à transférer à la CCPA dans le cadre de sa prise de compétence mobilité.

Délibération 7 : Approbation rapport CLECT

RPQS SIEMLY

Thierry VANEL présente au conseil le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable 2021. En synthèse, on peut retenir :

- Hausse de la production sur la période de relève.
- Augmentation des volumes facturés (+15.9% par rapport à 2020 en nombre de m3 facturés aux abonnés)
- Réajustement des indicateurs de performance avec notamment un indice de connaissance réelle du réseau de 110/120 points

Commission scolaire

Valérie GUIRAL présente le suivi du budget des dépenses liées au périscolaire. Par rapport au budget prévisionnel fixé en début d'année scolaire, les dépenses sont maîtrisées à date. Les retours des parents d'élèves au sujet du service périscolaire sont très satisfaisants.

Le projet de mise en place pour la rentrée du logiciel eTicket en parallèle avec le centre de loisirs de Bessenay et en intégrant également l'APE pour la gestion de la cantine se concrétise. Les informations seront communiquées dès que possible aux parents, certainement durant l'été.

La préparation du dossier d'inscription au périscolaire est en cours, il devrait être transmis courant du mois de juin.

Le prochain conseil d'école est prévu le 14 juin, il devrait permettre d'avoir plus de visibilité sur l'effectif précis pour la rentrée prochaine.

Commission voirie

Florent CHIRAT précise que le passage de l'épaveuse est en cours sur les voies communales et communautaires.

Commission bâtiments

Cédric BLANC présente dans un premier temps les éléments concernant le projet pour le logement à la Cure. Suite à la réunion du CCAS, des bénévoles se sont manifestés pour proposer leur aide dans le projet de réhabilitation du logement. Il précise toutefois que cette réhabilitation a pour objectif d'accueillir des réfugiés Ukrainiens mais à cette date, nous n'avons pas de certitude sur le fait de recevoir des demandes. Après la visite de chantier, le constat reste que beaucoup de travaux sont à prévoir, avec une estimation budgétaire entre 7000 et 8000€. Sachant que cette estimation ne comprend que la fourniture de matières premières, le travail étant réalisé par les bénévoles et les agents techniques de la commune. Cédric BLANC propose de maintenir le projet dans la limite du budget qui a été voté à savoir 7000€.

Le changement des éclairages publics autour de l'église et au niveau du clocher est désormais terminé ; un test de nuit de l'éclairage du centre village a été réalisé avec le Syder.

La rénovation du local du stade est terminée, celui-ci peut désormais être mis à la location pour les WE. Plusieurs réservations sont déjà programmées.

Enfin, les travaux pour le projet de pose de panneaux photovoltaïques sur la salle polyvalente devraient commencer avant l'été.

Commission action sociale

Monsieur le Maire rappelle que l'ADMR a la possibilité d'acquérir les locaux qu'elle occupe, lui permettant ainsi d'en devenir propriétaire, de se projeter plus sereinement sur ses projets à moyens et longs termes mais surtout de garantir sa pérennité. Le prix d'achat étant fixé à 280 000€, l'association souhaite répartir le financement entre de l'autofinancement, un emprunt, des subvention et/ou du mécénat et une participation des communes de Bessenay, Bibost, Brussieu, Courzieu et Saint Julien sur Bibost sur lesquelles intervient l'ADMR.

La réunion entre l'ADMR et les 5 communes a permis de valider cette participation à hauteur de 10€/habitant avec la possibilité d'étaler le versement sur 5 ans. Pour la commune, le budget serait de 5800€ répartis sur 5 ans ce qui correspond à la subvention actuellement versée pour le loyer. Une nouvelle convention sur quelques mois sera signée pour l'aide au loyer le temps de finaliser le projet d'achat du local.

Délibération : aide à l'achat du local ADMR à l'unanimité.

Commission fleurissement / aménagement des abords du village

La mise en place du fleurissement a eu lieu le 21 mai avec l'aide de 4 bénévoles et les 2 agents techniques. Baptiste DELORME souhaite demander au jury du label Villes et village fleuris un passage début juillet. La finalisation du livret est en cours avec la participation de la commission communication.

Les travaux pour l'aire de stockage à l'ancien marché aux fruits sont désormais terminés avec la pose du portail. La rédaction d'un règlement pour le fonctionnement de l'aire est en cours avec pour objectif une mise en service à l'automne.

Commission communication

Gaëlle GUINET a participé à une réunion le 14 avril à la CCPA avec les représentants de la communication des différentes communes. Cette réunion avait pour but notamment l'échange entre les communes à propos de leur fonctionnement et des bonnes pratiques.

Commission associations

La petite salle de réunion au 2e étage de la maison des associations sera désormais mise à disposition des petits gones. Le local du haut utilisé par le patrimoine sera permuté avec le box en bas à l'entrée.

Vogue : réunion dimanche dernier pour la préparation / recherche en cours pour un forain

Débat sur la (re)mise en place du feu d'artifice ou proposition d'allouer cette même somme pour d'autres animations. En attendant la sollicitation des petits gones quant à leur programme pour la vogue.

Marché du village : il est évoqué le besoin de trouver des bénévoles pour faire perdurer ce marché sur Saint Julien afin d'accompagner l'équipe actuellement en place sur l'organisation et le renouvellement des forains. Cédric BLANC souhaite organiser une animation particulière à la date anniversaire des 1 an de la mise en place du marché (septembre 2022).

Fêtes des classes : Alain Farjot propose de réunir les présidents de classe pour prévoir de définir une date « fixe » d'une année sur l'autre. Pour la classe en 3, ce sera certainement le 7 mai 2023.

Bibliothèque

Aurélié BOUVY a rencontré la directrice de la médiathèque du Rhône le 4 mai. Le retour est plutôt positif avec une bibliothèque dynamique mais qui nécessiterait d'être encore mise en valeur (façade, flamme sur le trottoir). Enfin, elle a insisté sur l'importance de la formation des bénévoles pour la bibliothèque.

De plus, 300 documents seront renouvelés cette année (préconisation de le faire 2 fois par an).

Questions diverses

Prochaines élections du 12 et 19 juin

- Projet d'aménagement du centre bourg : Accompagnement par le CAUE, les courriers pour la recherche de MOE sont partis avec une date limite de retour au 13 juin pour 6 bureaux d'études, déjà 2 retours négatifs
- Départ prévu de Marianne du poste de responsable administratif au mois d'octobre. Remplacement à prévoir.
- Programmer une commission pour le plan communal de sauvegarde
- Alain Farjot soulève le problème des bacs « jaunes » qui débordent souvent depuis la nouvelle organisation. Florent CHIRAT transmettra le message à la commission générale de la CCPA

Prochain conseil municipal :

- Mardi 19 juillet à 20h
- Vendredi 23 septembre à 20h

Séance levée à 22h30

Publication des actes administratifs

L'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et le décret n° 2021-1311 du 7 octobre 2021 ont réformé les règles de publicité des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements. Ils privilégient la dématérialisation dans les communes de plus de 3500 habitants, les EPCI à fiscalité propre, les départements et les régions.

Dans les communes de moins de 3500 habitants, les actes pourront être soit affichés, soit publiés sur papier, soit publiés sous forme électronique, sur décision du conseil municipal.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de conserver la publication papier des actes pris par la commune.

Point commission scolaire

Valérie GUIRAL présente les points suivants :

Bilan garderie périscolaire :

L'année scolaire étant désormais terminée, un premier constat a été réalisé. La fréquentation au périscolaire est plus importante qu'estimée avec en moyenne 9 enfants le matin et 22 le soir. Le budget réalisé sur l'année scolaire est proche de celui estimé. D'une manière générale, le bilan est très positif à la fois sur l'organisation, et le retour des utilisateurs du service.

Sur le plan financier, les coûts sont maîtrisés et inférieurs à ceux de la précédente organisation.

Il est proposé au conseil de statuer sur les tarifs 2022-2023 et le règlement du périscolaire. Le conseil s'accorde à l'unanimité sur le maintien du tarif (2.10€ le matin et 3.70€ le soir goûter compris) et du règlement intérieur. Les dossiers d'inscription pour la prochaine rentrée scolaire ont été transmis aux familles avant les vacances. Merci aux parents de penser à les rendre rapidement pour faciliter l'organisation.

Une nouveauté pour la rentrée de septembre avec la mise en place du logiciel e-ticket pour la réservation et la facturation qui sera également utilisé par l'APE pour la cantine. Les formations pour la gestion du logiciel ont eu lieu en juin et le paramétrage de l'espace en ligne s'effectuera pendant l'été pour une mise en route fin août. Le logiciel étant déjà utilisé par l'ACM de Bessenay, les parents d'élèves fréquentant le centre de loisirs n'auront pas à créer de nouveau compte mais seulement à ajouter le périscolaire et la cantine de Saint Julien sur leur espace.

Une réunion d'information et d'échange est prévue le mardi 30 août à 19h à la salle polyvalente avec la participation de l'APE et de Jenifer de l'ACM.

Bilan centre de loisirs de Bessenay :

Sur les vacances d'été, le centre a ouvert 14 jours en juillet. Il n'y a eu aucun refus d'enfants de Saint Julien sur l'année mais une baisse globale de la fréquentation. Un bilan complet au bout d'une année est prévu courant septembre, notamment sur les engagements financiers des communes.

Ecole / Micro-crèche :

Lors du dernier conseil d'école, quelques demandes courantes d'entretien (bac à sable, bêche...) sont notées. L'effectif prévu pour la rentrée reste stable à 65 enfants. Après de nombreux échanges, il est proposé pour l'organisation du personnel scolaire à la rentrée :

- Pascaline reste responsable du périscolaire le matin et le soir,
- Lise devrait occuper le poste d'ATSEM uniquement sur le temps d'accueil des enfants,
- La surveillance du temps méridien sera assurée dans un premier temps par Martine puis proposée à la personne qui sera en service civique à l'école

Un recrutement est en cours pour le second poste qui comprend l'animation du périscolaire du soir ainsi que le ménage de l'école et des bâtiments communaux.

Compte-rendu du Conseil Municipal

19 Juillet 2022
Début à 20h00

Présents (13/15) : Florent CHIRAT, Cédric BLANC, Marie-Charlotte CHAMFRAY ; Solange PEYLABOUD ; Alain FARJOT ; Valérie GUIRAL ; Freddy GOUTTE ; Romain VERNY ; Gaëlle GUINET ; Baptiste DELORME ; Thierry VANEL ; Sylvie CARRET ; Bertrand GIROUD

Absente excusée : Aurélie BOUVY ; Cyrille GOUTTE

Secrétaire de séance : Marie-Charlotte CHAMFRAY

Pour recevoir la version mail :

cominfo@saintjulienurbibost.fr

Site internet du village

www.saintjulienurbibost.fr

Page Facebook



facebook.com/saintjulienurbibost



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

Communauté de communes du Pays de l'Arbresle - CCPA

Services communs mutualisés

Après quelques années de fonctionnement et un nouveau mandat 2022-2026, la commission mutualisation composée d'élus communautaires et communaux a décidé de réinterroger le fonctionnement, le périmètre, l'organisation et les clés de répartition des dépenses des services communs. Elle en a conclu que les services communs étaient de véritables outils de développement territorial et de soutien financier aux communes. Elle a rappelé que les services communs participent à une stratégie de territoire qui profite à toutes les communes adhérentes et à la CCPA, selon 4 approches : la performance, la sécurité, la solidarité et la gouvernance de territoire. Les nouvelles conventions ont pour effet de préciser les conditions administratives, techniques et les modalités financières (clés de répartition) des services communs « RH », « Achat-Commande publique » et « Prévention des Risques » à compter du 1er janvier 2023.

Pour Saint Julien sur Bibost, Florent CHIRAT rappelle qu'actuellement la commune adhère aux 3 services. Se pose la question du renouvellement de ces conventions. Après débats et échanges, le conseil municipal approuve à l'unanimité les termes des conventions d'adhésion au service commun achat-commande, prévention des risques professionnels et ressources humaines ainsi que l'adhésion de la commune à ces services.

Dans le cadre de ses missions de service public, un outil de Système d'Information Géographique (S.I.G.) a été développé par la CCPA et mis à disposition gratuitement aux communes et aux partenaires du territoire. Il ne fait pas partie des services communs. Il fait l'objet cependant d'une convention de bon usage. Le conseil municipal approuve à l'unanimité la conclusion d'une convention définissant les modalités de mise à disposition du SIG fourni par la CCPA

Ouverture de la maison France services

Différents constats de terrain, confortés par le départ dernièrement de services publics historiquement implantés sur le territoire. Ce phénomène impacte tous les citoyens et pas uniquement les ménages les plus fragilisés.

Dans ce cadre, les membres de la commission solidarités de la CCPA ont échangé à plusieurs reprises et ont posé le constat de problématiques bien présentes sur notre territoire.

Pour répondre à ces problématiques, la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle accueillera, au début de l'été, une Maison France Services au sein de ses locaux. Ses objectifs sont :

- D'offrir une plus grande accessibilité des services publics au travers d'accueil polyvalents.
- Le regroupement de différents services dans un même lieu pour simplifier les démarches.
- Une qualité de service renforcée avec un panier de services homogène et un accès mis sur la formation des agents polyvalents.

Deux nouveaux agents seront formés à l'accompagnement et à la prise en charge des usagers, en « front office ». Leurs objectifs seront de donner une information de premier niveau, de mettre à disposition et d'accompagner l'utilisation d'outils informatiques, d'aider aux démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...) en lien avec le champ d'action des 9 opérateurs obligatoires de cette politique publique : La Poste, Assurance retraite, CAF, Assurance Maladie, MSA, Pôle Emploi, Finances publiques, ministère de la justice et agence nationale des titres sécurisés. Et enfin d'identifier les situations individuelles qui nécessitent une prise de contact avec un opérateur partenaire.

L'espace Maison France Services sera composé de deux bureaux, l'un pour les rendez-vous et l'autre pour les permanences (sur rendez-vous) assurées par les partenaires Soliha, CAF et MSA.

Les habitants de la commune qui le souhaitent sont invités dès aujourd'hui à prendre contact avec ce service public si besoin.

Le Conseiller numérique de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle assurera des permanences pour former les citoyens à :

- prendre en main les équipements informatiques ;
- naviguer sur internet ;
- gérer vos courriels ;
- apprendre les bases du traitement de texte ;

Un espace numérique complètera l'ensemble avec deux postes informatiques, (avec connexion internet) en libre accès ou accompagné, seront à disposition pour réaliser des démarches.

L'espace France Services sera ouvert sur une durée de 24h50 / semaine, soit :

- Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi de 8h30 à 12h30 avec et sans rendez-vous
- Mercredi de 8h30 à 17h sans interruption d'accueil, et sans rendez-vous.

Rendez-vous obligatoire entre 12h et 14h pour faciliter la gestion des usagers sur le temps de fermeture méridienne de la CCPA.

Commission finances

Marie Charlotte CHAMFRAY présente au conseil un bilan financier à mi-année. D'une manière générale les dépenses en fonctionnement sont autour de 50% de l'enveloppe budgétisée ce qui permet d'être serein pour la fin d'année tout en restant prudent. Quelques points sont toutefois à surveiller pour éviter un dépassement de budget :

- les consommations d'électricité et de carburant pour le véhicule de la commune suite à l'augmentation des tarifs
- les fournitures d'entretiens à travers une bonne gestion des stocks et l'approvisionnement
- les dépenses en voirie ; du fait d'une estimation du budget au plus juste le pourcentage réalisé à mi-année dépasse les 50% mais il n'y a plus de grosses dépenses à prévoir d'ici la fin d'année
- Le contrat de prestation de service avec la société T&S consulting n'avait pas été prévu au budget primitif (BP). Il s'agit d'une prestation d'accompagnement à la protection des données (RGPD) et la mise à disposition d'un délégué à la protection des données (obligation légale pour les collectivités territoriales)
- les frais de nettoyage : le budget réalisé dépasse la prévision du BP du fait de l'externalisation du ménage de l'école à la société Girerd pour compenser l'absence d'un agent.
- Les frais de personnel : une décision modificative sera à prévoir d'ici la fin de l'année pour prendre en compte l'augmentation des salaires (augmentation du point d'indice) et les recrutements à prévoir. Une estimation au plus juste sera faite à la rentrée.

Commission voirie

Projet d'aménagement du centre bourg : Ayant reçu qu'une seule candidature lors du premier appel à candidature de maîtrise d'œuvre, un second envoi plus élargi a permis la réception de 3 candidatures supplémentaires. Une réunion est prévue fin juillet pour analyser les candidatures reçues avec l'accompagnement du CAUE.

Commission bâtiments

Cédric BLANC précise que le matériel pour la rénovation de l'appartement vacant de la cure a été reçu au début du mois. Une réunion avec les bénévoles est prévue pour organiser la suite du chantier.

Bâtiment OPAC plein soleil : des travaux pris en charge par l'OPAC sont prévus prochainement afin de renforcer le mur au-dessous du portail d'accès rue du puit suite à l'apparition d'une fissure conséquente.

Commission action sociale

Solange PEYLABOUD informe le conseil que le projet d'achat des locaux dans la maison de santé à Bessenay par l'ADMR est en bonne voie. La recherche de financement par le biais du mécénat commencera courant septembre avec notamment la distribution de flyers aux habitants.

Pour rappel, la commune s'est engagée par le biais d'une convention à contribuer financièrement à l'achat de ce bâtiment.

L'association intercommunale Solidarité Partage a présenté lors de sa dernière AG un budget en déficit. Il s'explique principalement du fait de retard de paiement dans le remboursement des prêts accordés auprès des bénéficiaires des différentes communes du territoire. Une liaison avec le CCAS pourra être envisagée si des habitants de la commune sont concernés. Pour l'année en cours, peu de dossiers sont en cours, ce qui devrait aider à stabiliser le budget.

Commission fleurissement / aménagement des abords du village

La visite du jury pour le maintien de la 1ère fleur est prévue le jeudi 4 août à 10h30. Baptiste DELORME a préparé un circuit dans le village qui se terminera par la ferme Reverdy. L'objectif étant le maintien de cette labellisation.

Merci aux bénévoles et aux agents qui ont assuré l'entretien des massifs durant cette 1ère partie d'été éprouvante pour les fleurs !

Commission communication

Gaëlle GUINET précise que par rapport à la visite du jury évoquée plus haut, un livret de présentation de la commune sera remis au jury afin d'accompagner la visite.

Commission associations

Bœuf à la broche 17/07 :

Belle réussite pour cette manifestation : félicitations aux bénévoles qui ont organisé et géré cet événement une fois encore, avec des animations de qualité. Une participation en hausse avec notamment beaucoup de personnes extérieures au village, ce qui est encourageant pour cette reprise des manifestations sur la commune.

Organisation de la vogue :

Le programme est connu (voir vie du village). Discussion autour de la déviation à mettre en place pour le WE, étant donné l'absence de manèges, il est proposé de laisser libre à la circulation la RD 91 et la RD 24 (Bibost / Montrottier) et de ne fermer que la rue du centre. La déviation habituelle par le chemin de l'Angeline et le coteau des Brosses sera maintenue. Le conseil valide ce point unanimement.

Nous comptons sur la participation des Saint Julienois aux différentes activités proposées à cette occasion afin de soutenir l'association des p'tits gônes (jeunes de 15 à 25 ans de la commune) qui reprennent l'organisation de cette vogue après 2 années d'interruption.

Point marché :

Baisse d'activité constatée avant l'été : la commission a organisé une réunion avec les forains et est toujours en recherche de bénévoles pour accompagner l'organisation de ce marché (mise en place, communication, animations, recrutements de nouveaux forains). Les personnes intéressées sont les bienvenues et peuvent se signaler en mairie.

La commission marché souhaite porter à connaissance des Saint Julienois la communication suivante :

Marché en Danger !!!

Il y a plusieurs mois nous avons lancé un marché de producteur afin de relancer la vie du village et de permettre à nos producteurs locaux de se faire connaître et de vendre leurs produits. Après de bons débuts, la fréquentation est en baisse ces derniers mois. Nous essayons de trouver de nouveaux exposants (complémentaires à ceux qu'on a déjà), et nous comptons sur votre aide sur ce point-là. Après une réunion bilan avec les exposants nous avons décidé de continuer jusqu'à la fin de l'année et nous prendrons une décision à ce moment-là sur la continuité ou non de ce marché. Cette décision dépend de votre participation, dans le cas contraire, nous serons malheureusement dans l'obligation d'arrêter ! Alors à vos calendriers, réserver vos derniers dimanches des mois d'août, septembre, Octobre et Novembre. Pour le mois de septembre, nous prévoyons des surprises afin de fêter les 1 an de ce marché.

A bientôt ! nous comptons sur vous !

Forum des associations de la rentrée de septembre :

Plusieurs associations extérieures ont déjà contacté la Mairie pour y participer. Bertrand GIROUD se rapproche des élus de Bibost pour prévoir une organisation commune du forum.

Bibliothèque

La bibliothèque n'ouvrira pas ses portes le dimanche 31 juillet car il n'y aura pas le marché, elle sera fermée également le samedi 13 août.

N'hésitez pas à aller jeter un œil sur la page FB de la bibliothèque : photos, jeux de mots et humour, l'ambiance est détendue et fait écho à l'activité du lieu où chacun peut y trouver ce qu'il cherche, que ce soit un livre particulier, l'envie de discuter, de partager, un moment de tranquillité pour lire...

Appel à vos talents de graffeurs : on aimerait refaire l'inscription "bibliothèque" qui trône au-dessus de la porte d'entrée, un peu vieillie et passée. C'est une inscription sur bois, quelqu'un aimerait-il raviver les couleurs et proposer un graffe plus moderne ? N'hésitez pas à venir voir et proposer vos idées, à nous envoyer un mail à l'adresse :

bibliotheque@saintjulienurbibost.fr

Questions diverses

- Réunion publique : le vendredi 30 septembre, à la salle polyvalente : après 2 années d'annulation des vœux, volonté du conseil municipal de rencontrer les habitants afin de présenter les projets à venir et d'échanger. Une communication plus précise suivra.
- Agents recenseurs : la commune recherche 2 agents recenseurs pour la période de mi-janvier à mi-février 2023, les personnes intéressées peuvent se signaler à la mairie.
- Thierry VANEL informe qu'à partir du 1er janvier 2023, il ne sera pas possible pour la commune de conserver un seul abonnement pour les différents compteurs (alignement sur les particuliers). Nous devons donc faire le « tri » au niveau des différents compteurs présents actuellement. La télérelève des compteurs sera mise en place à partir de 2025 sur Saint Julien sur Bibost avec l'objectif pour le syndicat de traquer les fuites sur le réseau.
- Zone Vigipirate devant l'école : question du maintien ou non pendant la période estivale ? Florent CHIRAT souhaite que ce périmètre soit maintenu afin que le stationnement contre l'église et devant l'école ne soit toujours pas autorisé même durant cette période et en prévision de la rentrée prochaine.
- Remarque sur l'état du réseau téléphonique, problème récurrent d'entretien des réseaux par France télécom, rien ne laisse penser que cela va s'améliorer malgré le déploiement de la fibre sur les mêmes supports. Ne pas hésiter à signaler en mairie tout dommage constaté.
- Dégradations maison des associations
- Nous déplorons des tags importants réalisés sur les murs, le sol et les piliers du préau de la maison des associations dans la semaine du 18 au 23 juillet. Une plainte a été déposée, si certains d'entre vous ont des informations concernant ces dégradations, merci de contacter la mairie ou les élus.



Prochains conseils municipaux :

- Vendredi 23 septembre à 20h

Séance levée à 22h20

Mairie

Pendant la période estivale, les horaires d'ouverture du secrétariat de mairie vont être ajustés.

OUVERTURE LE LUNDI 8 ET JEUDI 11 AOUT DE 9H00 A 12H00

FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE DU 13 AU 22 AOUT

RÉOUVERTURE AUX HORAIRES HABITUELS A PARTIR DU MARDI 23 AOUT

FERMETURE LE SAMEDI 27 AOUT.

Espace France Service

A compter du 18 juillet 2022, les agents de votre France services vous accompagnent du sans rendez-vous les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 8h30 à 12h30 et les mercredis de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h, et sur rendez-vous les mercredis de 12h à 14h.

Vous pouvez également prendre rendez-vous au 04 37 49 70 91 ou par courriel : maison.france.services@paysdelarbresle.fr

Comité inter-société

Le bœuf à la broche à eu lieu le Dimanche 17 Juillet dernier avec plus de 500 repas.

**Vogue 2022**

Le programme est désormais validé :

Vendredi 19 août :

- Concours de boules lyonnaise en doublette à 18h30
- Bal animé par Sono évacion à partir de 22h

Samedi 20 août :

- 11h : Ouverture de la vogue par un vin d'honneur organisé par la Mairie.
- Concours de pétanque à 13h30
- Blind test à 22h puis Bal animé par Sono évacion
- Feux d'artifice

Dimanche 21 août

- Défilé des vélos fleuris décorés sur le thème de Tahiti à 11h
- Repas organisé par les Ptit's gônes à partir de 12h
- Concert des Binch Rock à 16h

Lundi 22 août

- Concours de boules lyonnaises en quadrette à 13h30
- Karoké à partir de 21h

Aout 2022

vendredi 19 à lundi 22

Vogue de Saint Julien sur Bibost

Septembre 2022

vendredi 30

Réunion Publique à 20h à la salle des fêtes : projets communaux